



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 février 2021

**Objet de la délibération**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT : BUDGET  
ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RÉSEAU DE CHALEUR**

Le vingt-cinq février deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-huit février deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Stéphane LOHÉZIC à Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY , Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO , Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ .

**Absent(s) :**

André HARTEREAU .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Yves GUYOT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2021.02.009**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT : BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR**

**Rapporteur : Thierry FALQUERHO**

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe Réseau de Chaleur 2020 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

| Section        | Résultats 2019 reportés | Réalizations 2020 |              |              |              | Résultats de clôture |              |
|----------------|-------------------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|--------------|
|                |                         | Dépenses          |              | Recettes     |              | Brut                 | Net          |
|                |                         | Prévisions        | Réalisés     | Prévisions   | Réalisés     |                      |              |
| Investissement | 39 830,00 €             | 80 459,00 €       | 40 875,43 €  | 80 459,00 €  | 40 629,00 €  | -246,43              | 39 583,57 €  |
| Fonctionnement | 133 960,47 €            | 336 223,47 €      | 175 619,89 € | 336 223,47 € | 181 498,64 € | 5 878,75             | 139 839,22 € |
| Total          | 173 790,47 €            | 416 682,47 €      | 216 495,32 € | 416 682,47 € | 222 127,64 € | 5 632,32 €           | 179 422,79 € |

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2019 : 15 101 € soit + 9.40 %. Cette évolution vient essentiellement de l'entretien sur l'équipement (pompe, vanne).

Les recettes de fonctionnement (hors reprise des résultats 2019) baissent de 19 107 € soit une baisse de 9.52 % venant de la facturation de la chaleur.

Les dépenses et recettes d'investissement sont sensiblement les mêmes qu'en 2019 : aucune dépense d'équipement n'a été réalisée et les recettes sont constituées de l'amortissement.

La section de fonctionnement se solde après reprise du résultat 2019 par un excédent de 139 839.22€.

La section d'investissement se solde par un excédent de 39 583.57 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 9 508.05 € et concernent l'installation d'un système de gestion des cendres.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,

**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 1<sup>er</sup> février 2021,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 8 février 2021,

**Vu** le rapport présenté en séance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, PLACÉ SOUS LA PRÉSIDENTE DE MICHÈLE DOLLÉ, PREMIÈRE ADJOINTE, LE MAIRE S'ÉTANT RETIRÉ,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget annexe de la chaufferie et du réseau de chaleur tel que présenté,
- ➔ **AFFECTE** les résultats à leurs sections d'origine.

**Délibération adoptée par 30 voix Pour et 2 voix Contre, 0 Abstention(s).**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Première Adjointe,

**Michèle DOLLÉ**